

SESSION EXTRAORDINAIRE – 21 JANVIER 2020

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 21 janvier 2020 à 19 h, au Centre Meredith, 2^e étage, situé au 23 chemin Cecil, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

Une période de question fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

21-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-20

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS DE DEUX (2) AFFLUENTS DU RUISSEAU CHELSEA

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2020, des travaux de stabilisation de talus de deux (2) affluents du Ruisseau Chelsea ont été approuvés et un montant de 4 637 000,00 \$ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres public pour ces travaux de stabilisation de talus de deux (2) affluents du Ruisseau Chelsea;

SESSION EXTRAORDINAIRE – 21 JANVIER 2020

22-20 (suite)

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres public publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo, huit (8) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 15 janvier 2020 :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Couillard Construction Limitée	4 139 100,00 \$
Loiselle inc.	5 341 143,89 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	5 376 231,00 \$
Construction FGK inc.	5 414 282,93 \$
6369472 Canada inc. (Equinoxe JMP)	5 913 935,85 \$
Construction Edelweiss inc.	7 205 454,51 \$
Environnement Routier NRJ inc.	7 987 316,70 \$
Pronex Excavation Inc.	8 404 638,89 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie QDI a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Couillard Construction Limitée est conforme et recommandée par la firme d'ingénierie QDI et le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le coût des travaux de stabilisation de talus de deux (2) affluents du Ruisseau Chelsea sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1127-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le conseil octroie le contrat pour des travaux de stabilisation de talus de deux (2) affluents du Ruisseau Chelsea au montant de 4 139 100,00 \$, incluant les taxes, à la compagnie Couillard Construction Limitée, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1127-19 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directrice générale adjointe ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-40-721 (Infrastructures – Stabilisation/Décontamination (20 ans), règlement d'emprunt numéro 1127-19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION EXTRAORDINAIRE – 21 JANVIER 2020

23-20

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier

Caryl Green
Mairesse